



Droits et obligations du pere

Par **roseblanche**, le **21/01/2008 à 13:55**

bonjour, j'habite la région parisienne et voila 5 ans que mon ex mari ne paye pas la pension (d'un accord tacite entre nous ,il avait des difficultés) et qu'il ne respecte pas son droit de visite qui a été décide par jugement du tribunal (un droit classique) car il est parti vivre a St Tropez.. Il n'a pas vu son fils depuis un an et en 5 ans il m'a planté au dernier moment plusieurs fois. Quand je manifeste mon mécontentement il m'insulte et moi je continue a pousser mon fils de 8 ans à l'aimer et l'appeller je lui ai même acheté un portable, fait des cadeaux a Noel à sa place et sur sa demande pour le dépanner. En aout il a soit disant fait une tentative de suicide, il boit , il sort,il ne travaille plus ,il est arrêté pour dépression et son fils de 15 ans d'un premier mariage (dont il vient de récupérer la garde)a des devoirs avec la justice pour mineurs. Dans tout ca moi je refais ma vie , je travaille j'ai élevé seule mon fils pendant 4 ans sans son aide, je ne le dénigre pas. La seule chose que je souhaite c'est de savoir comment je peux l'empêcher de m'obliger à lui envoyer mon fils en province alors que sa situation peut mettre en danger l'équilibre que j'ai donné malgré tout à mon fils? rnJe suis perdue car je ne l'ai jamais empêché de voir ,notre enfant mais il ne fait que le decevoir et pour me remercier il m'insulte par textos. E t la j'ai envie de dire stop aux insultes et stop a tout ca . Qu'en est il svp?